

Recherches dans la médecine aéronautique

Autor(en): **Scheurer, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **99 (1954)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Convention de Genève a créé une législation internationale de nature à permettre aux médecins d'exercer leur ministère en temps de guerre, c'est-à-dire assurant les secours médicaux aux malades et blessés des *armées en campagne*, et prévoyant une certaine *collaboration* entre les services de santé des *armées en présence*. Les crimes de guerre de 1939-1945 constituent donc une violation des Conventions internationales. Mais ces médecins qui y aidaient (probablement forcés) ne furent qu'une poignée face aux dizaines de milliers de médecins mobilisés en Allemagne qui restèrent fidèles à leur foi et à leur idéal.

« Il faut donc revenir aux principes hippocratiques, et faire de ces principes la base d'un *code international d'éthique médicale* qui réglerait les devoirs des médecins en temps de paix et en temps de guerre.

La Société de Droit international médical, à Paris dit : « L'idée éthique médicale est un facteur de paix universelle » et il faut poursuivre l'« humanisation » de la guerre.

Cap. E. SCHEURER

Recherches dans la médecine aéronautique

Au fur et à mesure de la progression de l'aviation tant par l'augmentation du nombre de passagers transportés que par la rapidité avec laquelle se font ces transports, les problèmes médicaux et techniques posés par le vol, deviennent de plus en plus complexes. Voici un rapport succinct sur la réunion de l'*Airlines medical directors Association* et sur l'assemblée scientifique de l'*Aero medical Association* à Washington.

Dans le *domaine militaire*, surtout aux U.S.A., les recherches médicales sont faites dans des laboratoires admirablement

équipés. Leur façon d'étudier les problèmes de *médecine aéronautique*, est remarquablement scientifique. On a d'ailleurs pu rassembler, dans ces laboratoires, la plupart des grands chercheurs. L'équipement en est étonnant, et des sommes très importantes sont consacrées à la recherche scientifique. Ceci montre la formidable évolution de la médecine d'aviation.

Remarquons aussi que toutes les grandes lignes américaines consacrent un budget de plus en plus important à la surveillance médicale de leur personnel navigant et du personnel terrestre, ainsi qu'à la surveillance des aliments, des eaux, etc.

« United Airlines » vient de créer un *prix annuel* de 500 \$ portant le nom du *Colonel Tuttle*, leur « medical director » qui vient de mourir (mai 1952), et destiné à récompenser le meilleur travail de médecine aéronautique pendant l'année.

Cap. E. SCHEURER

BIBLIOGRAPHIE

La guerre psychologique par René-Henri Wüst, volume broché de 164 pages. — Librairie Payot, Lausanne.

M. René-Henri Wüst, journaliste à Genève et collaborateur de la *Revue Militaire Suisse* depuis de nombreuses années, vient de faire paraître sous ce titre, aux Editions Payot, à Lausanne, un livre fort clairvoyant qui doit nous inciter à une réflexion salutaire.

« C'est au cours de la deuxième guerre mondiale, dit l'auteur dans son introduction, que cette formule — la guerre psychologique — fut mise à la mode par le haut commandement américain. Ses principes, pourtant, sont aussi vieux que l'humanité elle-même. Ce qui est nouveau, c'est la puissance de l'arme psychologique, celle, croissante, des moyens techniques qu'elle met en œuvre : la grande presse, le cinéma, la radio, la télévision. Ceci, à une époque où l'on se sert déjà de « machines à penser », où des méthodes scientifiques permettent de traiter l'opinion publique comme une vulgaire matière première, où le maintien de la sécurité nationale et l'augmentation de la productivité entraînant l'emploi de « polygraphes » qui permettent de « détecter les mensonges ». Une époque où diverses propagandes servent à déformer la vérité, à « couper dans l'âme humaine », à violer notre bien le plus précieux : la liberté de pensée ».